



CAP fleuriste par apprentissage

Portes ouvertes

Samedi 28 mars 2015
9 h—12h30

Mercredi 6 mai 2015
13h30—17h30

La formation permet :

- D'exercer un métier passionnant au sein d'un magasin traditionnel ou d'un rayon spécialisé d'un commerce : la réception des végétaux, leur entretien et la réalisation des arrangements décoratifs de fleurs ou de plantes.
- D'acquérir une formation à la fois professionnelle, technique et générale.
- De préparer l'obtention d'un diplôme reconnu par la profession : le CAP.

Conditions d'accès

- Avoir entre 16 et 25 ans.
- Avoir acquis le niveau de la classe de 3ème.
- Avoir une entreprise d'accueil pour signer un contrat d'apprentissage.

Organisation de la formation

- La formation est répartie sur 2 ans, en 23 semaines en centre soit 805 heures de formation.
- Les sessions en entreprise et au centre ont une alternance de 2 à 3 semaines.
- Les mois de juillet et août sont à temps plein en entreprise.

Contrat d'apprentissage

- Un contrat d'apprentissage est un **contrat de travail** à durée déterminée (de 2 ans en général) entre l'entreprise d'accueil et un(e) apprenti(e).

Age	Moins de 18 ans	Entre 18 et 20 ans	Plus de 21 ans
1ère année de formation	25%	41%	53%
2ème année de formation	37%	49%	61%

- L'apprenti(e) est un salarié(e) de l'entreprise d'accueil et **perçoit une rémunération** correspondant à un pourcentage du SMIC en fonction de son âge :
- Les avantages pour l'entreprise :
 - ◆ Elle perçoit des aides financières de la part du conseil régional Languedoc-Roussillon et de l'Etat (sous conditions).
 - ◆ De plus, elle est exonérée du versement des cotisations sociales patronales de sécurité sociale.
- Les formalités du contrat d'apprentissage doivent être faites auprès de la chambre consulaire dont dépend l'entreprise.

Lycée agricole Honoré de Balzac
7 avenue de la galine—BP 47
34172 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX
Tél. : 04 99 58 36 58—Fax : 04 99 58 36 59
Courriel : lpa.castelnau-le-lez@educagri.fr
Site : www.hdebalzac.fr





La formation fleuriste au Lycée Honoré de Balzac

Le contenu de la formation

Disciplines enseignées	Horaire hebdomadaire
Pratique professionnelle (6 h de pratique et 2 h de théorie)	8 h
Dessin d'art appliqué	4 h
Environnement juridique, économique et social	3 h
Vente conseil	3 h
Botanique reconnaissance des végétaux	2 h
Prévention Santé Environnement (PSE)	2 h
SST pour les 2èmes années (terminales)	1 h
Expression française et communication	4 h
Histoire géographie	2 h
Mathématiques, Physique, Chimie	4h30
Éducation physique et sportive	2 h

Des cours pratiques qui seront valorisés par les apprentis lors de manifestations (trophée Edmond Jean, Olympiades des métiers, concours du meilleur apprenti...)

Le diplôme

La formation est validée par un diplôme national (niveau V) délivré par le ministère de l'éducation nationale qui s'obtient à l'issue de 5 épreuves terminales.

Poursuite de la formation

BP fleuriste : formation en 2 ans de niveau IV permettant l'approfondissement des savoir-faire et l'acquisition d'une autonomie afin de suppléer le chef d'entreprise.

Pré-inscription

Dès le mois d'avril auprès du LPA Honoré de Balzac (tél. : 04 99 58 36 58—fax : 04 99 58 36 59) qui reste à votre disposition pour tous renseignements.

Portes ouvertes

Samedi 28 mars 2015
9 h—12h30

Mercredi 6 mai 2015
13h30—17h30